

20^c.

Journal du Lot

20^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
Autres départements.....	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 34 COMPTE POSTAL : 5899 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 ^e page (— d° —).....	2 fr. 50
» 2 ^e page (— d° —).....	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Il y a encore des partisans d'une revalorisation limitée, dont M. Louis Marin serait le chef. La réponse énigmatique de M. Poincaré à celui qui lui demandait son opinion. — L'Amérique ayant trop d'argent serait disposée à une révision des dettes. En attendant nous continuons à payer. — L'élection présidentielle aux Etats-Unis.

Les élus de la prochaine Chambre ne sont pas exclusivement occupés à se choisir un siège dans la salle des séances et une case sur l'échiquier parlementaire. On discute aussi parmi eux quelques uns des grands problèmes qu'ils auront à résoudre ou dont ils devront du moins préparer la solution.

Et la querelle a recommencé entre stabilisateurs et revalorisateurs. Ces derniers ont bien été obligés de renoncer à tout espoir de ramener jamais le franc à sa valeur d'avant-guerre. Le franc à cent centimes ! Révé éteint ! Vision disparue ! » comme dit Ruy Blas.

Le rêve était d'ailleurs si beau qu'on n'est pas bien sûr qu'il n'ait pas séduit un moment M. Poincaré lui-même lequel ne passe pas pour un esprit habitué à se nourrir de chimères.

Le fait est que les revalorisateurs bornent aujourd'hui leurs ambitions à réclamer une nouvelle étape de hausse qui mettrait la livre à 100 fr. Et la lutte est entre les partisans du franc à 5 sous et ceux du franc à 4 sous. Cela suffit pour soulever de passionnées discussions.

Le chef de ces revalorisateurs limités ne serait autre que M. Louis Marin, ministre des pensions. Sa principale raison est que ce serait vraiment plus chic, plus élégant et plus prestigieux de stabiliser à 100 francs qu'au taux actuel qui ne semble qu'un palier d'attente. On a arrêté le franc dans sa hausse, presque subitement. Il est resté immobilisé tout à coup, le pied levé pour une nouvelle ascension... Permettez-lui de montrer que s'il le voulait, il pourrait atteindre aux sommets...

Nous ne savons pas si cette raison toute sentimentale convaincra le Ministre des Finances, lequel a plus d'autorité en la matière que M. Louis Marin, dont la spécialité est de coûter beaucoup d'argent au budget national.

Il n'y semble guère, si l'on en croit la réponse que M. Poincaré a faite, dit-on, à un député curieux lequel demandait qu'il lui soit fourni une simple indication. Le Président du Conseil se serait borné à répondre :

« Le budget de 1928 a été établi sur la base du franc à 124 pour « une livre ! »

Nous sommes bien avancés ! Voilà une réponse qui n'est pas compromettante. On le savait, parbleu, que le budget de cette année est chiffré à 124 !...

Mais pour le budget prochain ? M. Poincaré ne dit rien. Les uns prétendent que ce mutisme permet tous les espoirs. Les autres affirment qu'il interdirait toutes les illusions.

Et vous êtes libres de choisir entre ces deux opinions.

La « Presse Associée » prétend que dans les « milieux diplomatiques » (ah ! ces milieux ! est-ce qu'on ne pourrait pas de temps à autre leur donner une figure et leur prêter un nom !) on déclare qu'un mouvement d'opinion s'étend aux Etats-Unis en faveur de la révision des dettes de guerre.

Attention ! chaque fois que nous avons donné dans cette blague-là, nous n'en avons rapporté qu'une nouvelle déception. Du reste, qui dit révision ne dit pas forcément réduction. Avec les businessmen on ne peut pas savoir ce qui sortirait d'un semblable examen. Qui sait s'il ne leur révélerait pas qu'ils ont oublié quelque chose sur la note et qu'en réalité nous leur devons plus qu'ils ne nous ont réclamé !...

La « Presse Associée » donne d'ailleurs une étrange raison à l'appui de cette information.

L'Amérique, explique-t-elle, a une

balance commerciale en excédent de 500 millions de dollars. Les revenus des placements à l'étranger atteignent près de 700 millions de dollars. En outre, elle a reçu plus de 200 millions de dollars au titre de réparations. (Entre parenthèses, on se demande ce qu'il peut bien y avoir à « réparer » aux Etats-Unis ! La guerre ne passait pas pour avoir causé beaucoup de dégâts chez eux !) Toutes ces rentrées de capitaux sont supérieures aux placements à l'étranger et aux besoins industriels. Elles viennent forcément alimenter la spéculation.

Si nous comprenons bien, les Etats-Unis ont trop d'argent. Ils sont menacés de congestion. Ils sont malheureux de trop de richesses et l'abondance de biens leur nuit.

Cherchant des remèdes à cette situation, ils pensent en trouver dans une plus forte exportation de capitaux, dans l'abaissement des tarifs et dans une révision des dettes de guerre...

En attendant, la France continue à payer et les Etats-Unis ne refusent pas les paiements.

La campagne électorale pour la Présidence des Etats-Unis a pris ces temps derniers une allure précise qu'elle n'avait pas encore.

Malgré toutes les affirmations contraires, bon nombre de républicains croient toujours à la possibilité d'une candidature Coolidge. Les refus préemptifs du Président sortant n'avaient pas convaincu tout le monde et il en résultait une certaine incertitude sur la situation du parti républicain.

Aujourd'hui, les positions sont nettement prises. C'est M. Hoover qui portera les couleurs républicaines. Il sera certainement désigné par la Convention du Parti et le Président Coolidge l'appuiera de toute son autorité.

Quant au parti Démocrate, il fera choix de M. Smith, gouverneur de New-York, bien qu'il soit de naissance catholique. On assure que les démocrates se déclareront partisans du régime humide, c'est-à-dire qu'ils voudraient mettre fin à la prohibition du vin et de l'alcool qui pèse depuis plusieurs années sur les Etats-Unis.

Les Conventions se réuniront bientôt et la campagne active, menée par les candidats, commencera aussitôt après. Ainsi s'achèvera le cycle électoral de l'année 1928 qui aura vu les grandes nations du monde renouveler tout leur personnel politique dirigeant.

Emile LAPORTE.

ooo

PETITS MOTS D'ECRITS

Trop-perçu

Enfin, on leur fait rendre gorge, à ces profiteurs de la guerre !

En voilà un : un nommé Georges. Son affaire est claire, et il va verser au fisc, sous peine de poursuites (« sommation avec frais, commandement, saisie, recouvrement sur saisie, signification de vente, affichage, recouvrement avant la vente et vente ») la somme de 62 francs.

Soixante-deux francs, parfaitement ! Et il ne l'a pas volé !

Figurez-vous que le nommé Georges était mobilisé. Or, du 1^{er} octobre au 5 décembre 1918, il a cantonné avec son unité à Z... Et pendant ce temps-là, qu'a fait notre homme ? Il a perçu l'indemnité exceptionnelle de guerre — ce que l'on appelle « l'indemnité de combat ». Oh ! s'il avait cantonné à X... qui était à trois kilomètres de là il y aurait eu droit. Mais à Z... il n'y avait pas droit. Il l'a pourtant perçue. Il rembourse ! Sans doute ce prévaricateur et (car il n'était pas tout seul) ses camarades — nous allons dire : « ses complices » — expliqueront-ils que s'ils ont touché l'indemnité, c'est que le sergent-major de leur compagnie la leur versait. Il serait trop facile au sergent-major lui-même de répondre que s'il la leur a versée, c'est qu'on lui avait donné l'ordre de le faire et qu'on lui avait ouvert les crédits nécessaires à cet effet. Toute la question est de savoir si oui ou non, Georges était ou n'était pas alors dans la zone dite « de combat ». Il croyait y avoir été (et il avait peut-être eu pour cela d'excellentes raisons). Mais réglementairement, il n'y était pas. Donc il paiera — et ce n'est pas trop tôt ! — au titre des « produits divers du budget », la somme de 62 fr. pour « 31 jours d'indemnité exceptionnelle de guerre perçue à tort du 1^{er} au 5 décembre 1918 ».

Informations

Groupe radical et radical-socialiste

Le groupe du parti républicain radical et radical-socialiste s'est réuni mardi, sous la présidence de M. Cazals. Il a décidé une réunion nouvelle qui se tiendra vendredi matin, à 10 h. 30, pour permettre à tous les membres du groupe d'être présents et de choisir les candidatures du groupe au bureau de la Chambre.

Une sous-commission a été nommée pour entamer ces pourparlers avec les divers groupes afin d'établir les droits de chacun d'eux à la nomination des différentes commissions. En ce qui concerne la nomination de son bureau, ce n'est qu'après la constitution du bureau de la Chambre et celle des grandes commissions que le groupe y procédera. Mais d'ores et déjà, une idée se fait jour, celle de substituer à la présidence un comité directeur composé de leaders : MM. Daladier, Malvy, Cazals, Nogaro, Delbos, Berthod et Archimbaud, comité assisté d'un secrétaire général qui serait M. Lamoureux. Mais cela reste à décider définitivement.

Le suffrage des femmes

Le congrès national de l'Union française pour le suffrage des femmes s'est tenu mardi à Paris. La réunion du matin a été consacrée à des questions d'administration intérieure. La réunion de l'après-midi a eu lieu sous la présidence de Mme Brunsvick. La discussion portait sur d'intéressants rapports : le vote des femmes et les élections par Mme Malaterre Sellier ; la nationalité de la femme mariée, par Mme Odette-Simon Bidaux, avocat à la Cour (vœux pour que des facilités plus grandes soient accordées aux femmes pour demeurer françaises).

Le sort de l' « Italia »

On mande de Montréal au « Daily Mail » que dans les milieux officiels, on envisage la possibilité d'atterrissage de l' « Italia » dans une région éloignée du Canada septentrional.

Des instructions vont être données aux postes de la police montée situés dans le Nord, aux Compagnies commerciales et aux navires pour exercer une surveillance.

A la Cour de La Haye

Le tribunal chargé de l'interprétation du plan Dawes a donné lecture de la sentence dans le différend qui s'est élevé entre le gouvernement allemand et la C. D. R. Ce différend portait sur la question de savoir si, après le 31 août 1924, le produit des biens, des droits et des intérêts allemands liquidés en pays alliés, ou le montant de ce produit pour lequel l'Allemagne est ou sera créditée après cette date, pourrait être réduit des annuités du plan Dawes.

Le tribunal a répondu négativement à la question posée. En conséquence, la thèse allemande a été repoussée.

En Grèce

M. Venizelos a déclaré que le cabinet resterait en fonctions jusqu'à la création du Sénat et du Conseil d'Etat, prévue par la nouvelle Constitution. Malgré son désir de ne pas reparaître, M. Venizelos y a été contraint par l'insistance de ses amis et par la nécessité de défendre la République contre les royalistes dont la presse annonçait comme prochain le retour de Georges II, fils de Constantin. Il rappelle la qu'a son offre faite aux royalistes de reconnaître la République ou de faire la nation juge de la forme de gouvernement au moyen d'un plébiscite, il lui toujours répondu par un refus. Il estime que son retour va calmer les ardeurs des royalistes qui ne désirent pas des élections avec lui-même à la tête du parti libéral.

Au Mexique

Selon une dépêche envoyée par le commandant de l'Etat de Colima, plusieurs centaines de rebelles mexicains ont attaqué la ville de Manzanillo, dans l'Etat de Colima. Après un combat de rues acharné, qui a duré plusieurs heures, les rebelles se sont retirés en laissant 82 morts et 75 blessés ; les pertes fédérales s'élevaient à 29 tués et 26 blessés.

Tout arrive, et l'on peut espérer que ceux qui doivent des millions finiront par payer, eux aussi... au bout d'un temps proportionnel, naturellement, à la somme qu'ils doivent.

En attendant, Georges, même s'il est « sans un », n'a qu'à se laisser saisir ou à se débrouiller pour rembourser les 62 francs qu'il a perçus « en trop » en 1918. Ça lui apprendra à avoir fait la guerre, alors qu'il était si facile de fabriquer des obus ou de vendre du drap de capotes...

Seulement, des chinoïseries comme celle-là, ce n'est pas fait pour combattre le communisme. [De l'Ouvre].

Jean Prior.

EN PEU DE MOTS...

— On annonce que le pape a eu, ces jours derniers, une syncope provoquée par l'artériosclérose.

— Le poste de consul d'Allemagne à Tunis qui était resté vacant depuis 1914 vient d'être réoccupé.

— On mande de Corinthe que deux secousses de tremblement de terre ont été ressenties.

— Les nouvelles listes électorales, en Italie, devront être dressées avant le 30 juin. Les élections auront lieu en automne.

— M. Rouzès, cultivateur à Lauret, vient de voir éclore un canard, muni d'une troisième patte en avant du corps et d'une quatrième rudimentaire située sur son côté droit.

— On mande de New-York qu'un brouillard épais obscurcit la côte orientale des Etats-Unis. La brume a rendu impossible l'entrée, dans le port, de 13 paquebots, portant 2.400 passagers.

— Les vacances de la Pentecôte sont marquées cette année, en Angleterre, par de sérieux accidents de route. On compte actuellement 16 morts et 100 blessés.

— A une corrida d'amateurs, à Lunel, un taureau saute par 3 fois la barrière et poursuit les spectateurs dont 2 ont été gravement blessés.

NOS ÉCHOS

Pas de politique.

Les vingt-trois députés qui ont déclaré vouloir se désintéresser de la politique pure sont réunis sous la présidence de M. Jean Goy. Celui-ci ouvre la séance.

M. Jean Goy. — Messieurs, la parole est à M. de Tastes, rapporteur du groupe, pour l'exposé de notre programme d'actions (Bruit).

Voix diverses. — A bas tous les programmes !

M. de Tastes. — Permettez, messieurs, permettez ! J'ai simplement voulu conclure sur le papier quelques idées élémentaires qui...

M. Bussat. — Nous n'avons pas d'idées !

M. Malingre. — Et c'est là notre force !

M. de Tastes. — Je...

Tous. — Hou !

M. Sabatier. — Il n'a pas compris ! Il est complètement bouché ! A la porte !

M. de Tastes remet dans sa poche son programme et ses idées, et se retire dignement.

M. Jean Goy. — Le terrain ainsi déblayé, je propose de rédiger sans plus tarder une motion de confiance à l'adresse du grand Lorrain dont au quel...

Une voix au centre. — Mais c'est encore de la politique, ça...

Tous, indignés. — Comment ? De la politique, une adresse de confiance à Poincaré ? De la politique. Qui c'est celui qui a causé ? De la politique ? Vendu !

M. Sabatier. — L'interrompuez !

M. Jean Goy. — Je vous propose maintenant de voter une deuxième motion de confiance pour notre saint père le pape.

M. Sabatier. — Ça, c'est jeté. A bas la politique ! Vive la religion !

M. Jean Goy. — Pas d'opposition ? Adopté.

M. Emile Faure. — Il faudrait ajouter aussi un petit machin dont au quel par rapport comme quoi, en dehors de toute préoccupation politique, on est pour la rentrée des congrégations et pour la répression des menées socialistes.

M. Jean Goy. — Et puis, comme de bien entendu, pour Marin et contre Herriot.

Tous. — Parfaitement ! Dehors, les sales politiciens d'en face !

Enthousiasme. La séance continue.

La séance continue.

LES CONTEURS DE CHEZ NOUS

LES CERISIERS CHANTENT

A court d'essence, nous avions dû nous arrêter dans cette petite ville comtadine aux toits gris comme ses oliviers, aux murs d'ocre jaune sous ses immenses platanes tout mêlés de mistral et d'azur. Je ne serai pas indiscret ; sachez seulement qu'à l'environ une fontaine célèbre chante encore des sonnets d'amour... Le temps de me retourner, et un joyeux salut éclate, à trois pas de moi, sous un vaste chapeau. Coquin de sort ! c'était Pasquéto, Pasquéto qui, un beau soir, avait quitté Paris, ses salles de rédaction, ses restaurants, ses musics-halls pour « retaper » sa carcasse et sa fortune. On savait qu'il avait rallié son Midi, là-bas, et pour toujours. Un bon hasard le plantait devant moi, solide, bronzé, cordial. Il fallut s'asseoir, le café était là et l'enbut à plein verre la citronnade glacée... et les confidences toutes chaudes.

— Si j'ai retrouvé l'aplomb ? Tu le vois, s'écria Pasquéto ; si j'ai regagné ma bourse ? Tu vas l'apprendre. L'année s'annonce magnifique bien que les Anglais nous aient cherché quelque chicane ; tu as vu ça dans les journaux ; ils n'aiment pas les cerisiers farcies. Car — tiens-toi bien — je fais les cerises. Je possède plus de trois cent cinquante guigniers, bigarreaux, griottiers, tous précoces et en plein rapport. Tout cela est disposé, réglé, discipliné à merveille. Telle série donne les premiers jours de mai, telle autre la semaine suivante et il en est ainsi, par une cadence prévue, une déclinaison succulente et de bon prix jusqu'à la fin juin où tous les vergers s'en mêlent.

« Mais, sais-tu pourquoi je suis deux fois heureux en ce moment ? D'abord, parce que je te revois à la faveur d'une sorte de miracle, ensuite, parce que, désormais, je compte gagner — au moins — cent francs de plus par jour. Parfaitement... Ah ! mon pauvre vieux, comme c'est triste au fond l'humanité ! En surface, par bonheur, elle reste amusante : profitions-en ; toutefois, même en riant, souviens-toi de te méfier. Le sage a raison.

« Voilà cinq ans, n'est-ce pas, j'ai faussé compagnie à Paris et aux camarades. Mon oncle venait de mourir à point. Si le ciel l'eût conservé deux ans de plus, c'est moi qui faisais le voyage. Tu te souviens... Bref... j'arrive, m'installe. Un jardinier, qui ne demandait qu'à demeurer à mon service, m'explique l'importance de la cerisaie. La première récolte et les premières ventes me ravirent. J'agrandis mes vergers, plantai, greffai et le ciel comtadin nous garda des gelées et des grêles. A cette rencontre, d'ailleurs, nous sommes armés de fusées et de canons. Si vis pacem...

« Pour la cueillette, nous avons des cueilleuses. Pratique délicate et charmante, ouvrage de femme et de jeune fille. Clairs paniers, fines jambes, jolies bouches qui mettent parmi les bigarreaux et les Ohio's beauty une cerise de plus. Tu viendras voir ça. L'entrée au verger est une scène d'opérette. Je puis dire, il est vrai, que mon équipe est la plus jolie du Comtat, c'est peut-être aussi la plus gourmande. « Monsieur Pasquéto, elles vous mangent chaque matin pour deux cents francs de cerises comme un sou — et souvent l'une ou l'autre manque pour cause d'indigestion. »

« Mais on avait beau les tenir à l'œil, ces mâlines avaient le bec agile

cranciers du monde. Et de même que certaines médinettes pour parler du préteur sur gage disent « ma tante » les peuples ont pris l'habitude, en parlant d'eux de dire « mon oncle ». Le Japon est allé plus loin encore dans cette voie semblé-il, si nous en croyons M. Henry J. Allen, ancien gouverneur du Kansas, les Japonais n'appellent plus les Etats-Unis que : « Onclé Shylock ».

L'ingénu au Vatican.

Un diplomate attaché à l'Ambassade de Rome et venu à Paris ces derniers jours, ne tarit point sur la visite que fit au Vatican le roi d'Afghanistan.

Il semble bien que ce qu'il y eut de

plus beau, ce fut le désir du roi de sortir de l'audience papale, de présenter ses devoirs à la femme du Saint-Pontife. Son Eminence le cardinal Gasparri lui ayant déclaré que le pape n'avait pas de femme, l'Afghan se montra fort étonné, mais il le fut bien davantage quand le cardinal ajouta que jamais un pape n'avait de femme.

Mais alors, s'écriait le souverain, comment se reproduit la race éternelle des Papes. N'est-ce point là le miracle du Vatican ?

Le cardinal eut toutes les peines du monde à le renseigner...

Léon LAFAGE.

LE LISIEN.

Chronique du Lot

Question difficile

CONTRE LES ABUS D'UNE BONNE LOI

L'Assistance Médicale Gratuite coûte terriblement cher à nos budgets. Les dépenses qu'elle impose au département et à la Ville vont toujours en croissant...

Personne ne songerait à protester si tous ces sacrifices correspondaient à des besoins et si l'assistance allait seulement à ceux qui y ont droit. Nul ne veut priver du bénéfice de cette excellente loi aucun de ceux pour qui elle est faite. On demande au contraire qu'elle produise son plein effet de bienfaisance et de solidarité.

Mais on affirme qu'elle est exploitée par des gens pour qui elle est devenue tout autre chose qu'une loi d'assistance sociale. Et l'on veut, enfin, une barrière solide à des abus que le succès encourage et qui prennent des proportions inquiétantes pour les finances publiques.

Ce sentiment s'est déjà manifesté dans les couloirs du Conseil Général pour ce qui concerne le budget départemental. Et il a eu son écho direct à la dernière séance du Conseil Municipal de Cahors.

Au moment où cette affaire va provoquer l'examen critique des mesures à employer pour remédier aux maux signalés, il n'est pas inutile de rappeler avec quelques détails les observations échangées à ce sujet par nos édiles municipaux. Voici donc un résumé de cette partie de la séance :

M. Gibert proteste contre les dépenses assurément exagérées de l'Assistance Médicale Gratuite qui sont hors de proportion avec les besoins. Elles augmentent d'un exercice à l'autre d'une façon inquiétante. Le dernier budget comporte un accroissement du crédit de presque 90.000 fr. Il faut exercer un contrôle sérieux. Il faut mettre fin à ces abus. Et il propose qu'à dater du mois de juillet les médicaments et remèdes de l'Assistance Médicale soient délivrés aux ayants droit par une pharmacie municipale qui fonctionnerait à l'Hôpital-Hospice.

M. de Monzie. — C'est court, mais c'est gros ! Voilà, messieurs, posés en quelques mots, le plus grave problème de toute notre gestion municipale...

M. Marmiesse dit que l'augmentation de dépenses s'explique par l'augmentation des frais qu'occasionnent les maladies. Les listes d'assistance grossissent parce que les difficultés de la vie ne cessent d'augmenter.

M. de Monzie. Mais il ne s'agit pas d'empêcher l'assistance de fonctionner. Au contraire. Il s'agit de s'organiser pour qu'elle fonctionne bien. Le gaspillage ne sert à personne et il faut du tort à tout le monde.

M. Holzer. Je voudrais savoir si M. Gibert a eu l'intention de mettre des personnalités en cause...

M. Gibert. Mais non ! J'ai voulu supprimer des abus scandaleux.

M. Holzer. Parce que, moi, je pourrais mettre en cause des personnes et dire des choses désagréables...

M. de Monzie. Eh ! bien, ce n'est pas cela qu'il faut. Nous sommes plus socialistes que cela ! Ce ne sont pas des hommes que nous visons, ce sont les institutions. Nous voulons rendre les mêmes services sociaux, mais à meilleur compte pour notre budget que ces gaspillages accablants. En tout cas la question est posée. Nous ne pouvons pas l'éluder.

Et M. de Monzie demande au Conseil de désigner une commission spéciale devant laquelle toutes les personnes compétentes seront convoquées.

M. Madique dénonce des abus qu'il connaît il faut qu'on sache, dit-il, que l'Assistance Médicale n'est pas instituée pour se faire délivrer des bouteilles d'eau de Cologne.

M. Tassart croit nécessaire de fournir quelques explications sur la proposition faite par M. Gibert. Celui-ci demande que la Ville institue une pharmacie à l'Hôpital pour délivrer les remèdes de l'Assistance.

C'est à voir. En tout cas, il faut qu'on sache qu'en l'état actuel des choses nous n'en avons pas le droit.

La loi ne nous y autorise que si nous prenons notre autonomie, c'est-à-dire si nous renonçons à la subvention de l'Etat. Sinon, nous sommes obligés de laisser aux malades le libre choix de leurs pharmaciens.

La question se posera donc de savoir si nous voulons continuer à toucher cette subvention. Celle-ci, sachez-le, est peu importante. Elle se monte juste à 10 0/0 des dépenses. Elle laisse à notre charge les neuf dixièmes. Pour reprendre notre liberté, il ne nous en coûterait donc pas beaucoup.

Elle ajoute M. Tassart en terminant, nous y aurions du bénéfice, si nous devions ramener les dépenses au chiffre correspondant aux besoins réels. Il est évident que nous ne pouvons pas continuer dans la voie où nous sommes et qu'il faut mettre fin aux abus.

Après les observations que nous venons de résumer, M. de Monzie de-

Liminaires évocations

L'EMBRASEMENT DU PONT VALENTRE

Pour les amateurs d'art, le clou des attractions des toutes prochaines fêtes du 3 juin sera incontestablement l'embrasement du « Pont Valentré » dont la légende fleurit une diabolique ingénierie.

Les lauriers de la Cité de Carcassonne stimulent heureusement les fervents adeptes des médiévales évocations et, pour être à la page, la mode exige-t-elle d'en corser, d'en pimenter les farouches aspects en les saupoudrant de pyrotechniques effets.

En font-ils courir du monde ces modernes embrasements où se piquent d'émulation les « as » parmi les artificiers !

Si ce n'est pas une galéjade que nous avons lue dans un quotidien régional, il paraîtrait que des Marseillais vivent, l'an dernier, tout près chez les Cadourcques pour contempler cette fantasmagorie vision.

Par la faute d'une stupide averse, le spectacle fut regrettamment « loupé » ! Cahors doit à ses visiteurs une revanche. Et si le Comité des fêtes peut signer un armistice avec les célestes écluses, il y a des chances pour que le public soit féruement servi...

Au pied de l'écrasante masse du Mont d'Angély, reculant sous sa squameuse écorce la ténébreuse fraîcheur de l'Antique « Divona » combien le site offre un admirable cadre à toutes les débauches de feux grégois rénovés.

Sur ce voluptueux méandre du Lot, longeant l'Allée des soupis ! — où le flot s'obstine à retarder son cours sous les imposantes arches du pont du Diable, hésitant à franchir l'écumeuse chaussée qui l'attire hors des « fortifs », le Pont Valentré mire sa sculpturale ossature dans un sublime décor.

Vu d'alentour, il n'est rien de si beau ; vu à pied d'œuvre, il n'est rien de si fier...

L'histoire en a stigmatisé les pierres ; elles s'embusquent dans tous ses avant-yeux, elle se dissimule derrière toutes ses meurtrières ou dans les troncements assommoirs qui commandent jadis les herses rébarbatives et inhospitalières.

Quoi donc de si artificiel pour le spectateur que de provoquer cette fidèle remembrance devant cet impénétrable vestige d'un semi-millénaire passé pour vraiment jouir de la fête vénitienne du 3 juin et en prendre un peu plus que... plein la vue !

Sur un fond ténébreux, voir se profiler la rudesse de ces tours carrées dans une coruscation de phare et de brasillantes cascades aux pluies étoilées, voir l'ogive silhouettée des puissantes arches enjambrer dans le vide l'opacité de l'onde moirée de fugitives reverberations, voir courir, au-dessus l'énorme échine échancrée de ses flamboyants créneaux, voir s'allumer, enfin, d'incendiaires lueurs, arcs-boutants, échaugettes, escaliers, chemins de ronde, évoquant de sinistres pillages, telle doit être la tritophale allégorie dans toute sa tritillante splendeur du fer et du feu.

Heureux mortels qui s'offriront un tel spectacle ! Qu'en diraient les résignés cyclopes du XIV^e siècle qui cimentèrent ces lourds moellons en leur infusant une éternelle survie ?

Mêmes du génial architecte dont le nom s'est perdu dans la nuit du temps, dont les cendres, arrachées au magnifique mausolée du Couvent des Cordeliers, furent jetés à la rue par la stupidité des assiégeants de 1580, planérez-vous, dimanche prochain, au-dessus de l'évoquante ambiance ?

Et toi, Satan, floué, refait par ce rusé constructeur qui l'obligea à porter aux manoeuvres l'eau dans un crible et à remplir, en vain, ce tonneau des Danaïdes, qu'en diras-tu, là-haut, tes griffes crochues coincées dans cette pierre d'angle que la malicieuse rancune cherchait à périodiquement desceller jusqu'à la consommation des siècles ?

Sinistre farceur, va ! C'est la grimacante silhouette sculptée dans le bloc et ton sardonique rictus qui se détachent dans l'éblouissante apothéose. Mais, Esprit du feu, comme la salamandre des alchimistes, tu supporteras aisément les pyrotechniques déflagrations sans souci du rugissement des pétards.

N'auras-tu pas la démoniaque sensibilité de convier aux délices de l'Enfer cette foule trépidant d'enthousiasme ? Le veau d'Or est toujours debout et l'on ensemence... de plus en plus sa puissance... Nos contemporains sont-ils d'une meilleure essence que ceux qui te clouèrent en effigie et t'exposèrent à l'ironique regard des passants ? Cahors n'est-il pas d'autant mieux représenté au séjour de Pluton par cette pléiade d'usuriers Cahorsiens entrevus par le Dante, dans les expiatoires contorsions de leur abject trafic ?

Mais pourquoi s'embarrasser de la diabolique légende ? C'est surtout d'instinct que le peuple en liesse applaudira dimanche le sensationnel spectacle dont les progrès de la pyrotechnie moderne feront ressortir dans une féérique vision d'art, l'architecturale ossature de l'unique merveille en son genre qu'est « Lou Pount de Bolondré ».

Mais tenons la poudre sèche ! Ernest LAFON.

Pour assurer la sécurité des routes

Nous voici dans la période du tourisme, où sur les routes vont circuler d'innombrables autos qui se livreront aux plaisirs « de la vitesse ».

Il est possible que marcher « vite » soit un agrément, pour certains touristes. Malheureusement, ils sont trop nombreux et tous d'une imprudence dangereuse pour les piétons, pour les rouliers, pour les propriétaires qui reviennent des champs sur leur charrette traînée par un cheval ou par des bœufs.

Trop d'accidents se produisent par suite de l'excès de vitesse de certains chauffeurs qui, cependant, se rendent compte du mal qu'ils peuvent commettre. Ils le savent, ils le disent. Mais, bah ! s'ils arrivent sans encombre au but, ils sont joyeux ; s'ils ont un accident, ils le déplorent, et se consolent tout à la fois, puisqu'ils ont bien... l'assurance... paiera !

Malheureusement, les accidents sont trop nombreux et souvent, très graves. On s'est ému en haut lieu, et on va tenter de réprimer les excès de vitesse, en établissant une police des routes.

Vraiment, on pouvait le faire plus tôt, car si nous croyons la statistique officielle suivante, les résultats de folles randonnées automobiles ont coûté cher ! La statistique suivante portant sur les quatre dernières années, donne au total : 7.867 accidents, 3.223 décès, 2.557 conducteurs, 5.666 passants.

Une telle statistique n'est-elle pas effrayante, navrante ?

Aussi bien, ému d'un pareil état de choses, M. Renard, directeur de la Sûreté générale, a été amené à penser que « la police de la route » pourrait être assurée, presque sans délai, et d'une façon générale, par la gendarmerie qui, déjà, est chargée de la police des grandes routes.

M. Albert Sarraut, ministre de l'intérieur, en plein accord avec M. André Tardieu, ministre des travaux publics, s'est entretenu de cette question avec M. Painlevé, ministre de la guerre, à qui il a signalé l'urgence de la solution.

En réponse à cette communication, le ministre de la guerre a fait connaître qu'il approuvait les suggestions de MM. Sarraut et Renard.

Donc, à très bref délai, grâce aux efforts combinés des services compétents, la gendarmerie sera en mesure d'assurer la police de la route, non pas à titre d'essai local ou temporaire, mais d'une façon générale et permanente.

Et voilà ce qu'il fallait décider depuis longtemps, car si les automobilistes savent que, sur les routes, ils peuvent être arrêtés par les gendarmes, ils modéreront leur allure, et ce sera pour la plus grande sécurité des populations.

Au surplus, dans la traversée des villes, où seule la police municipale assure le service de répression contre l'excès de vitesse des chauffeurs, la gendarmerie sera pour elle d'un bon concours. Il faut souhaiter ardemment qu'il en soit ainsi, et, surtout, que tout contrevient, quel qu'il soit, ne soit pas épargné.

La sécurité publique doit passer avant la fantaisie d'un chauffeur qui veut battre un record de vitesse !

LOUIS BONNET.

Postes

Notre compatriote M. Vignal, de Puy-l'Evêque, est nommé facteur des postes à Paris.

Notre compatriote M. Fourcade, est nommé facteur auxiliaire des Postes à Aurillac (Hte-Garonne).

Création d'une agence postale

Une agence postale sera mise en activité le 16 juin prochain à La Capelle-Cabanac (Lot).

Elle desservira la commune de même nom.

A partir de cette date, les correspondances à destination de cette commune devront être adressées « par Lacapelle-Cabanac » et non plus « par Maunoux » (Lot).

Dépopulation du Lot

La statistique relative au mouvement de la population pendant l'année 1927 établit que le nombre de décès dans le Lot est supérieur de 1.032 au nombre des naissances.

Le Lot est classé le neuvième département de France où la dépopulation sévit le plus.

La jeune société musicale de l'Harmonie se fera entendre dimanche, à 15 heures, sur les Allées Fénelon, avec un programme de choix.

A 14 h. 30, à l'ombre des Marronniers, aura lieu un charmant défilé de voitures fleuries, conduites par de vigoureux bébés. Le rassemblement aura lieu, dès 14 heures, dans le jardin public.

Enfin, à 16 heures, le Corso fleuri déroulera la féerie de ses voitures décorées aux multiples couleurs, le long des rues de la ville, et sur le Boulevard où aura lieu une gigantesque bataille de fleurs et de confetti. Les voitures inscrites sont déjà fort nombreuses et tout permet de présager le plus vif succès pour cette attraction vraiment de saison.

Les fêtes se termineront par l'embrasement du Pont Valentré, qui sera précédé d'un superbe feu d'artifice

CAHORS LES FÊTES DE JUIN

Les préparatifs pour les fêtes de dimanche se poursuivent au milieu de la plus grande activité. Les membres de la Commission, sans être affairés de la moins du monde, sont tout entiers à leur tâche et ne négligent même aucun détail.

On peut dire que c'est un gros succès qui se prépare, car jamais programme d'attractions n'avait encore été élaboré avec plus de goût et de minutie.

La Commission des Fêtes avait déjà compris l'année dernière ce qu'il fallait exactement pour satisfaire le public cadurcien ; des réjouissances publiques, populaires, à bon marché, de façon que tout le monde puisse y prendre part tout en ne faisant pas une « saignée » trop grande au portemonnaie.

Depuis deux jours le matériel pour les courses de taureaux est arrivé à Cahors et installé sur la place Thiers. Il est procédé, actuellement au montage des arènes.

Sur les Allées Fénelon, de nombreuses attractions foraines sont, également, installées.

Et ce sont vraiment des attractions populaires qui auront lieu dans la journée de dimanche, attractions qui ne manqueront pas, en outre, d'amener de nombreux visiteurs de la région.

Ce sera dimanche, la foule des grands jours qui circulera à travers nos rues, qui suivra avec intérêt le programme élaboré, et qui, surtout, sera séduit par le magnifique corso fleuri et par l'embrasement du Pont Valentré.

Ce spectacle ravissant vaut, tout seul, la peine d'attirer la foule des visiteurs, car aussi bien, il y aura peu de Cadurciens qui ne seront pas au Pont Valentré dimanche soir.

Le temps semble être favorable, plus favorable qu'il ne l'a été les années passées ; la semaine de la Pentecôte est éclairée par un brillant soleil ; un souhait à formuler, c'est qu'il daigne briller jusqu'au lendemain des fêtes de Cahors.

Ce faisant, les fêtes obtiendront le plus grand succès qu'elles méritent, et les visiteurs emporteront de notre cité l'inoubliable souvenir d'une magnifique journée.

L. B.

Tout le monde en parle et tout le monde en cause. C'est que les Fêtes des 2 et 3 juin s'annoncent cette année très brillantes et magnifiquement ensoleillées.

SAMEDI soir, 2 juin, dans le Parc de l'Évêché, aura lieu la représentation de plein air du chef-d'œuvre du théâtre antique, *ŒDIPES-ROI*, l'évoquant tragédie de Sophocle, jouée par la Compagnie de la Flûte de Pan, le cercle dramatique des Artistes musiciens de Paris, sous la direction de l'éminent artiste, M. Paul Bastide.

C'est là une superbe soirée de gala, avec un spectacle de choix jamais donné dans notre ville.

Les places s'envolent rapidement et les retardataires feront bien de se hâter. Rappelons que des billets sont en location, au prix de 1 franc, chez Mme Larrieu, au Théâtre.

Le programme de la journée de dimanche sera particulièrement chargé.

Dès douze heures, les arènes, qui se montent sur la place Thiers, ouvriront leurs portes, pour la course de taureaux annoncée, spectacle qu'il nous sera donné de voir pour la première fois à Cahors.

Les « toreros » sont déjà dans nos murs et leurs noms bien connus de tous les « aficionados » du Midi sont un sûr garant que les courses seront de toute beauté.

Les places pour la course de dimanche sont en vente chez MM. Imbert et Rollés, marchands de journaux. En outre, vendredi, jour de foire, une guérite, placée sur le trottoir de l'hôtel de ville, délivrera des billets aux personnes qui désireraient s'assurer une bonne place à cette belle manifestation tauro-machique. Le même dispositif sera installé dans la matinée de dimanche.

Les costumes chamarrés des toréadors seront exposés dès jeudi, à la Maison Lasvègne, rue Maréchal-Foch, Cahors.

Pendant la course de taureaux, notre excellente fanfare, l'Anenir Cadurcien, exécutera dans l'enceinte des arènes les airs castillans de CARMEN.

La jeune société musicale de l'Harmonie se fera entendre dimanche, à 15 heures, sur les Allées Fénelon, avec un programme de choix.

A 14 h. 30, à l'ombre des Marronniers, aura lieu un charmant défilé de voitures fleuries, conduites par de vigoureux bébés. Le rassemblement aura lieu, dès 14 heures, dans le jardin public.

Enfin, à 16 heures, le Corso fleuri déroulera la féerie de ses voitures décorées aux multiples couleurs, le long des rues de la ville, et sur le Boulevard où aura lieu une gigantesque bataille de fleurs et de confetti. Les voitures inscrites sont déjà fort nombreuses et tout permet de présager le plus vif succès pour cette attraction vraiment de saison.

Les fêtes se termineront par l'embrasement du Pont Valentré, qui sera précédé d'un superbe feu d'artifice

Un enfant écrasé par une automobile

Le Parquet de Cahors a été informé qu'un accident mortel avait eu lieu à Aynac, dans les circonstances suivantes :

La fête locale d'Aynac qui avait lieu dimanche 27 mai, a été attristée par un accident mortel. La fête se développait le long de la route n° 140 qui traverse la localité ; le jeune Lacan, âgé de 11 ans, conduisait par la main son jeune frère, Jean-Raymond Lacan, âgé de 5 ans. Pour se garer d'une automobile qui venait du côté de La Capelle-Marival, son jeune frère tomba sous une autre voiture venant en sens inverse. Cette voiture, conduite par un touriste de Rodez, marchait à une très faible allure, 6 kilomètres à l'heure ; mais le jeune Jean-Raymond eut la tête brisée sous le rouet de l'auto.

La mort fut instantanée.

Nécrologie

Nous apprenons avec regret le décès cruel qui vient de frapper M. Lassaux, le distingué professeur au lycée Gambetta, en la personne de sa femme, Mme Lassaux, décédée à Cahors, mercredi, à l'âge de 59 ans.

Mme Lassaux était une femme de bien qui laissera de vifs regrets dans notre ville où elle comptait de vives sympathies.

Nous prions M. Lassaux et sa famille de vouloir bien trouver ici l'expression de nos très vives et très sincères condoléances.

Violences

M. C..., de Gourdon, avait donné à mi-fruits son cheval à un nommé L... Aux termes du contrat passé entre eux, la recette provenant des travaux exécutés à l'aide du cheval devait être partagée par moitié.

Par suite d'un différend, G..., voulut reprendre le cheval ; mais au moment où celui-ci s'appuyait à l'emmener, L... asséna un coup de pelle sur la tête de G..., qui tomba.

Plainte a été portée : le Parquet ouvre une enquête à laquelle procède la gendarmerie.

Rixe

Le Parquet a été prévenu qu'une rixe a eu lieu dans la nuit de dimanche à lundi, au lieu dit les Prévayries, commune de Léopard.

Un étranger à la commune s'est pris de querelle avec plusieurs habitants ; des coups ont été échangés et la gendarmerie de Salvaic s'est transportée sur les lieux pour procéder à une enquête.

Pour vous rafraîchir sans crainte de vous intoxiquer demandez

les ESQUIMAUX

les meilleurs chocolats glacés au lait pur et chocolat Tobler.

Vous les réclamerez au Parc de l'Évêché samedi soir et sur le Boulevard, dimanche.

Pour les livraisons à domicile, s'adresser à M. FEYDEL au Palais des Fêtes, seul concessionnaire pour le département du Lot.

Exiger la marque : ESQUIMAUX.

Les Sports

Le 20^e Paris-Bruxelles 27 Mai (375 kilomètres)

Favorisé par le beau temps le Derby Franco-Belge obtint un gros succès. Monnotone jusqu'à Epernay, la course s'anima peu après dans la montagne de Reims au cours d'une échouffourée à la suite de laquelle dix hommes seulement se maintinrent en tête. Aussitôt après la fin de la course, dix déclarations furent faites par le président Charlot, firent déclancher une bataille qui ne cessa qu'à l'arrivée.

La victoire revint au jeune Belge Ronse, sur Anglomo, marque avec laquelle, pour ses débuts en 1927, il enleva coup sur coup Paris-Roubaix et Bordeaux-Paris. Ce routier se classe 2^e parmi les meilleurs et sa marque « Automoto », la bicyclette qui dure et qui gagne, inscrira encore grâce à ce jeune athlète, de nombreux succès à son palmarès à nul autre pareil.

Vel-Auto-Lotés

C'est dimanche 10 juin que notre vaillante Société organise sa première course cycliste de l'année ; elle comportera l'itinéraire suivant : Cahors, Pradines, Douelle, Parnac garé, Luzech, Caracac, St-Médard, Cahors, Espère, Mercuès, Cahors ; arrivée devant les Dames-Blanches. Distance : 55 kilomètres.

Cette course sera courue sous les règlements de l'U. V. F.

Les engagements sont reçus chez M. Salgues Urbain, épicerie, rue Maréchal-Foch. Le prix est fixé à 2 fr. pour les licenciés et 3 fr. non licenciés.

Cette course départementale est ouverte à tous les coureurs indépendants et débutants toutes catégories.

Voici la liste des prix : 1^{er}, 60 fr. ; 2^e, 40 fr. ; 3^e, 30 fr. ; 4^e, 20 fr. ; 5^e, 15 fr. ; 6^e, 10 fr. ; 7^e, 5 fr. La clôture des engagements aura lieu le 10 à midi et le départ sera donné à 14 h. 30.

Tous les membres de la Société sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le lundi 4 juin, à 20 h. 30, au siège social, café de Bordeaux.

Ordre du jour : organisation et préparation de la course du 10 juin.

Les Amis de l'Harmonie

Voici le programme qui sera exécuté le dimanche, 3 juin, au kiosque des Allées Fénelon, de 15 heures à 16 heures :

1^o Poêle et Paysan (ouv.) Suppé

Solo de violoncelle par M. Jean Nourrit des Grands Concerts Pasdeloup.

2^o Le Baccin, grande valse, Schubert

3^o Chanson du ruisseau, Mendelssohn

4^o Scène d'enfants, Lecoq

5^o Le jour et la nuit, grand fant. (redemandée), Lecoq

6^o Air de chasse et le Cavalier sauvage, Schumann

7^o Allegro de Concert, Popy

Collision
Au carrefour de la route d'Arcambal-Cabessut, deux autos, l'une conduite par M. Bonnin, représentant de commerce, l'autre par un négociant de notre ville, sont entrées en collision. Le tout s'est borné à des dégâts matériels peu importants.

A PARIS
Voyageurs, Touristes
Compatriotes
descendez à l'hôtel MALHER
5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)
Métro : Saint-Paul
PARIS (3^e)
TOUT LE DERNIER CONFORT
SALLES DE BAINS
RECOMMANDÉ AUX FAMILLES
CHAMBRES de 15 à 20 fr. par jour
FLOIRAO Téléphone
(Originaire du Lot) ARCHIVES 60-62
Propriétaires
Hôtel recommandé par le
Journal du Lot

Arrondissement de Cahors
St-Matré
Compatriote. — Notre compatriote M. Théophile Paillas, vient d'être désigné pour remplir les fonctions de secrétaire dans les bureaux de la direction de l'infanterie, au ministère de la guerre.
Nos félicitations.

Calvignac
Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Louis Goffre, décédé à l'âge de 75 ans.
Nous adressons à la famille, nos sincères condoléances.

Liège
Fête votive. — Notre fête patronale aura lieu cette année les 2 et 3 juin prochains. Le programme est des mieux variés et attrayants. Le dimanche 3 juin, auront lieu, à 14 heures, des courses de bicyclettes dotées de prix importants.
Bonne journée en perspective. Le meilleur accueil, comme toujours, sera réservé aux étrangers.

Montgasty
Nos hôtes. — MM. J. Gaillard et Henri Galhié, habitant Paris, sont venus passer les fêtes de Pentecôte à Montgasty. M. Jules Delfort, correspondant du « Journal du Lot » a été leur souhaiter la bienvenue chez Mme Veil Francotte, belle-mère de M. Gaillard et tante de M. Galhié, qui à l'occasion de leur présence avait réuni à sa table quelques membres de la famille.

Monteuil
Foire du 28 Mai. — Les travaux agricoles, battant leur plein, ont été une des causes que cette foire a été de très faible importance.
Les semailles du maïs, qui sont cette année très en retard, et le fauchage des prairies avaient retenu, chez eux, nos braves cultivateurs.

Aussi les divers marchés se sont ressentis de cette état de choses, car leur approvisionnement laissait beaucoup à désirer.
De ce fait, les transactions qui se sont effectuées ont été peu nombreuses.
Il nous a été permis de constater qu'une légère baisse s'était manifestée plus particulièrement, sur la vente des veaux et de la volaille.
Nos foires ne reprendront leur grande renommée que lorsque les nombreux travaux des champs permettront aux agriculteurs de s'y rendre.

St-Cirq-Lapopie
Circulation rétablie. — A la suite d'un important éboulement de terrain, survenu sur la route de Saint-Cirq-Lapopie à Castan, et qui obstruait complètement un passage très fréquenté, M. le maire a pris immé-

diatement les mesures nécessaires et la circulation est aujourd'hui rétablie.

Arrondissement de Figeac
Figeac
Dans l'enseignement. — Notre jeune compatriote, M. Raymond Cances, ancien élève du collège Champollion, maître d'internat à l'Ecole industrielle annexe au Collège Cabanis, à Brive, vient d'être appelé, par décision de M. le recteur de l'Académie de Paris, comme maître d'internat au Collège de Compiègne.
Nos félicitations à notre jeune compatriote.

Un juste hommage rendu à notre Harmonie. — Le Concours Musical de Bordeaux de dimanche dernier auquel ont pris part un grand nombre de Sociétés formant un ensemble d'environ 10.000 exécutants a été pour notre Harmonie « Les Artisans réunis », l'occasion d'un magnifique triomphe. Notre vaillante société a obtenu : 1^{er} un premier prix de lecture à vue ; 2^o un premier prix d'exécution avec félicitation du jury ; 3^o un premier prix au Concours d'honneur avec une prime de 2.500 francs.

Ce beau résultat est dû aux efforts persévérants et au travail soutenu de nos courageux musiciens ainsi qu'au sens artistique et au labeur constant de leur sympathique chef.
Aussi la Municipalité et la population tout entière, heureuses de ce grand succès leur ont fait à leur retour, mardi soir, un accueil triomphal.

Une chute malheureuse. — Au cours de son travail, le jeune Cavarroc Albert, âgé de 19 ans, ouvrier maçon de l'Entreprise Mir, a fait une chute qui, tout d'abord, paraissait peu grave. Mais M. le docteur Bonnaté, appelé à lui donner ses soins, a constaté une fracture de la malléole du pied droit et a prescrit un repos complet d'un mois.

Accident du travail. — M. Marius Laborie, employé chez M. Salesses, maçon à Figeac, en taillant une pierre, a reçu dans l'œil droit un éclat qui s'est implanté dans la cornée, déterminant une kérato-conjonctivite, qui, d'après le certificat délivré par M. le docteur Sireys, ophtalmologiste, entraînera, sauf complications, une incapacité de travail de dix jours.

Le Cambrioleur insaisissable est sous les verrous. — Nous avons relaté en leur temps les différents cambriolages d'un personnage mystérieux qui intriguait et inquiétait depuis trop longtemps le public non seulement par l'importance de ses méfaits, mais par sa façon de procéder.

A la suite d'une surveillance active, conduite avec habileté par notre brigade de gendarmerie, de graves présomptions ont été réunies et l'auteur de tous ces exploits est enfin sous les verrous.

Contravention. — La police de notre ville a dressé une contravention à un charcutier forain pour défaut d'estampillage de la viande mise en vente.

St-Pierre-Toirac
Accident. — Ces jours derniers, M. Constant Navet, cultivateur à Saint-Pierre-Toirac, partait à bicyclette, sur la route de Figeac, lorsqu'il rencontra, à l'embranchement de la route, à la sortie de notre localité, une automobile. En voulant l'éviter, il fut renversé et blessé. Un docteur est venu le soigner et son état s'est amélioré.

Arrondissement de Gourdon
Gourdon
La Saint-Jean à Gourdon. — Si l'on en juge par l'activité du Comité des Fêtes, la Saint-Jean sera marquée, cette année, par un spectacle inédit à Gourdon.
Malgré un mutisme qui frise le mystère, nous avons pu, grâce à une

indiscrétion, savoir que la journée du 24 juin verra la reconstitution vécue d'un fait saillant de notre histoire au xiv^e siècle.

Cette résurrection d'un passé fertile en épisodes héroïques nous ramènera de quelques siècles en arrière, car rien ne manquera pour achever l'illusion : seigneurs, gens d'armes, consuls, manants, défilent en costumes et armures de l'époque.

De plus, de nombreux chars reconstitués d'après les vieilles estampes de nos archives, viendront compléter cette chevauchée moyenâgeuse en nous donnant, en plein vingtième siècle, une idée de ce que furent les fastes de notre histoire locale.
Ajoutons que de nombreuses distractions encadreront ce « clou sensationnel », ce qui ne manquera pas d'attirer à Gourdon la foule élégante des grands jours. — (Communiqué).

Cambriolage. — La petite chapelle du « Majou » a reçu la visite d'un cambrioleur qui a dû faire maigre chère avec le produit du tronçonnage.

Labastide-Murat
Obsèques. — Dimanche, à 16 heures et demi, ont eu lieu les obsèques de M. Fargues, conseiller municipal, décédé.

Un long cortège d'amis de la localité ou des communes voisines a accompagné le défunt à sa dernière demeure.
La société de secours mutuels dont M. Fargues était membre participant, bannières en tête, y assistait au complet, ainsi que tous les membres du conseil municipal.
Au cimetière, M. de Camy, maire, conseiller d'arrondissement a salué la mémoire de M. Fargues auquel il a adressé le dernier adieu.
Nous adressons à la famille nos condoléances.

Conseil municipal. — Vendredi prochain le Conseil municipal se réunira dans la salle des délibérations. Ordre du jour : Budget, questions diverses.

Passage d'avion. — Lundi soir à 10 h. 30, un biplan a survolé notre localité, prenant la direction du Nord.

Martel
Le tabac dans notre région. — Les habitants de la vicomté de Turenne, dont Martel était une des sept villes, et plus spécialement ceux de Montvalent, ont planté du tabac depuis qu'il a été permis d'en faire dans le royaume, c'est-à-dire vers le xvii^e siècle. Après avoir payé l'impôt à leur seigneur, les habitants de la vicomté étaient libres d'organiser, à leur gré, la culture du tabac ; ils s'y livrèrent avec intensité.

De 1630 à 1700, la vicomté, années communes, produisait 2.000 quintaux de tabac ; de 1700 à 1715, la production s'éleva à 8.000 quintaux ; de 1715 à 1717, à 16.000 quintaux, valant 1 million par an (5 millions de francs aujourd'hui).

Beaucoup d'étrangers, surtout les Espagnols, venaient nous acheter le tabac ; dix, douze et quinze sous la livre.

En 1724, la production arrivait à 80.000 quintaux, quand tout à coup un arrêt du Conseil d'Etat, obtenu par la Compagnie des Indes, supprima la plantation dans toute la vicomté. Dès lors, les gardes de la Compagnie eurent droit de visite chez les planteurs de tabac.

Montvalent dépendait des agents de la Compagnie des Indes, groupés à St-Sozy, et ceux-ci exerçaient sur Montvalent une surveillance faite d'exécès et de contrainte, car le privilège de la vicomté de Turenne était la Compagnie des Indes de gros bénéfices. Aussi, après l'arrêt du Conseil d'Etat, la violence des agents ne fit que s'accroître. A Martel, les dits agents furent moins féroces à cause de la modération des habitants, cependant, ceux-ci demandèrent avec persistance qu'on leur rendit la plantation, mais, en 1734, ils n'avaient pas encore satisfaction ; ce ne fut que vers la fin du xviii^e siècle. Ce fut un Martellois, né en 1743, devenu princi-

pal du Collège de Sarlat, l'abbé Guillaume Rouziès, nommé, pendant la Révolution, directeur du Collège de Cahors, qui fut, dans notre région, le propagateur de la culture du tabac, après l'interdiction royale. Il mourut en 1805.

Cette culture, dans notre région, est un gros revenu, pour nos agriculteurs. Elle demande beaucoup de soins, est fragile et peut être détruite en un moment par la grêle, mais aussi demeure peu de temps à la terre et produit des sommes assez rondelettes.

Salviac
Hyménée. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Madeleine Marie Delcros la gracieuse fille du propriétaire de Pechfourques près Salviac avec M. Yves Planché de Salviac.
Aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Les blaireaux. — MM. Bousquet père et fils du village des Cazettes près Marmintac, rentraient chez eux, après avoir fait leur affaire à Salviac lorsque arrivés près du village de Luziers ils aperçurent trois jeunes blaireaux qu'ils furent assez heureux d'abattre à l'aide d'un solide bâton.
Les animaux nuisibles ont déjà fait des dégâts aux récoltes. Des battues devraient être organisées sans retard.

Italie et Yougoslavie
De Londres : Le « Times » déclare qu'il est inexact que l'Italie ait ratifié la convention Nettuno.
Le Gouvernement italien dit qu'il considère comme inopportune cette ratification en raison de l'attitude hostile de la Yougoslavie.

Est-ce un crime ?
De Paris : Un jeune télégraphiste a découvert, cette nuit, sur les bords de la Seine, à Asnières, un volumineux colis contenant un amas de chairs sanguinolentes. Il alla chercher deux agents. Mais quand ils revinrent, le paquet avait mystérieusement disparu. On trouva, seulement, sur les lieux, un couteau ensanglanté. Une enquête est ouverte.

Les aviateurs Costes et Le Brix à Genève
De Genève : Ce matin, les aviateurs Costes et Le Brix, par un temps superbe, ont excursionné sur le lac Léman.
Demain, ils partiront, à 14 heures, pour Villacoublay où ils arriveront vers 17 heures.

Travailleurs intellectuels,
redoutez l'anémie du cerveau et tous les dangereux désordres physiques et moraux qui en sont la conséquence. Nourrissez vos nerfs, enrichissez votre sang, rendez plus lucide votre cerveau en buvant, avant chaque repas, un verre de fortifiant que vous obtiendrez vous-même en versant un flacon de Quintonine dans un litre de vin de table. La Quintonine vaut 4 fr. 95 : toutes pharmacies et Pharmacie Orliax à Cahors.

Marché aux vins
Pézenas, 29 mai. — Vins rouges, de 8 à 10 degrés, de 160 à 195 francs l'hectolitre nu, pris chez le récoltant, nous frais en sus.
Vins blancs : Pas d'affaires.
Alcools. — Trois-six de vin, 86 degrés, 1.035 francs ; eau-de-vie de Vin de Pézenas, 52 degrés, de 885 à 930 francs ; trois-six de marc, pas d'affaires ; eau-de-vie de marc, 52 degrés, de 535 à 545 francs, le tout l'hectolitre nu, pris chez le bouilleur, tous frais en sus.
Olonzac, 29 mai. — Vins rouges : de 9 degrés, 180 francs ; de 10 degrés, 200 fr. ; de 11 degrés, 215 fr. ; de 12 degrés, 230 fr.
Ces prix s'entendent à l'hectolitre nu, pris chez le récoltant, tous frais en sus et selon degré, qualité et conditions, avec appellation d'origine Minervois.

Marché aux primeurs
Brive, 29 mai. — Lundi matin, apports peu importants en petits pois. Prix de gros 330 fr. les 100 kilos ; prix de détail, 35 à 36 sous la livre.

A VENDRE
GAMONNETTE BERLIET I. C. B.
2 tonnes
PNEUS A L'ÉTAT DE NEUF

A VENDRE
FONDS DE COMMERCE
bien achalandé
très bonne clientèle
S'adresser au Bureau du Journal

A VENDRE
Grands et beaux
TABLEAUX DE SALON
Pour tous renseignements s'adresser au BUREAU DU JOURNAL

Dernière heure

La rentrée du Parlement A LA CHAMBRE

Les pouvoirs de la Chambre de 1924 expirant le 31 mai, la Chambre de 1928 tiendra « de plein droit » sa première séance publique le vendredi 1^{er} juin, à 15 heures. Cette première séance marquera l'ouverture de la quatorzième législature de la troisième République.
Le doyen d'âge est M. Sibille qui présidera la séance d'ouverture.

AU SENAT

La Haute-Assemblée ne rentrera que mardi prochain, 5 juin et, ce jour-là, elle se bornera à régler l'ordre du jour de ses séances ultérieures. Celles-ci seront d'ailleurs peu nombreuses d'ici les vacances de juillet, le plus clair de la besogne parlementaire devant consister d'ici-là, à ouvrir des crédits au gouvernement.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 30.

Italie et Yougoslavie
De Londres : Le « Times » déclare qu'il est inexact que l'Italie ait ratifié la convention Nettuno.
Le Gouvernement italien dit qu'il considère comme inopportune cette ratification en raison de l'attitude hostile de la Yougoslavie.

Est-ce un crime ?
De Paris : Un jeune télégraphiste a découvert, cette nuit, sur les bords de la Seine, à Asnières, un volumineux colis contenant un amas de chairs sanguinolentes. Il alla chercher deux agents. Mais quand ils revinrent, le paquet avait mystérieusement disparu. On trouva, seulement, sur les lieux, un couteau ensanglanté. Une enquête est ouverte.

Les aviateurs Costes et Le Brix à Genève
De Genève : Ce matin, les aviateurs Costes et Le Brix, par un temps superbe, ont excursionné sur le lac Léman.
Demain, ils partiront, à 14 heures, pour Villacoublay où ils arriveront vers 17 heures.

Travailleurs intellectuels,
redoutez l'anémie du cerveau et tous les dangereux désordres physiques et moraux qui en sont la conséquence. Nourrissez vos nerfs, enrichissez votre sang, rendez plus lucide votre cerveau en buvant, avant chaque repas, un verre de fortifiant que vous obtiendrez vous-même en versant un flacon de Quintonine dans un litre de vin de table. La Quintonine vaut 4 fr. 95 : toutes pharmacies et Pharmacie Orliax à Cahors.

Marché aux vins
Pézenas, 29 mai. — Vins rouges, de 8 à 10 degrés, de 160 à 195 francs l'hectolitre nu, pris chez le récoltant, nous frais en sus.
Vins blancs : Pas d'affaires.
Alcools. — Trois-six de vin, 86 degrés, 1.035 francs ; eau-de-vie de Vin de Pézenas, 52 degrés, de 885 à 930 francs ; trois-six de marc, pas d'affaires ; eau-de-vie de marc, 52 degrés, de 535 à 545 francs, le tout l'hectolitre nu, pris chez le bouilleur, tous frais en sus.
Olonzac, 29 mai. — Vins rouges : de 9 degrés, 180 francs ; de 10 degrés, 200 fr. ; de 11 degrés, 215 fr. ; de 12 degrés, 230 fr.
Ces prix s'entendent à l'hectolitre nu, pris chez le récoltant, tous frais en sus et selon degré, qualité et conditions, avec appellation d'origine Minervois.

A VENDRE
GAMONNETTE BERLIET I. C. B.
2 tonnes
PNEUS A L'ÉTAT DE NEUF

A VENDRE
FONDS DE COMMERCE
bien achalandé
très bonne clientèle
S'adresser au Bureau du Journal

A VENDRE
Grands et beaux
TABLEAUX DE SALON
Pour tous renseignements s'adresser au BUREAU DU JOURNAL

A VENDRE
Grands et beaux
TABLEAUX DE SALON
Pour tous renseignements s'adresser au BUREAU DU JOURNAL

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur Jules LASSAUX, Professeur au Lycée Gambetta, Officier de l'Instruction Publique ; Monsieur Gustave LASSAUX, Officier vétérinaire et Madame LASSAUX ; Monsieur André LASSAUX ; Madame HAZARD-HENNIQUE ; Monsieur Paul HAZARD, médecin-inspecteur des troupes coloniales, Commandeur de la Légion d'honneur et Madame Paul HAZARD ; Madame Gustave HAZARD ; Monsieur le chanoine LASSAUX, curé de Saint-Maurice à Reims et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Madame LASSAUX
née Louise HAZARD
leur épouse, mère, fille, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, nièce et cousine, décédée à Cahors le 30 mai 1928 dans sa cinquante-neuvième année, munie des sacrements de l'Eglise, et vous prie d'assister à ses obsèques qui auront lieu le vendredi 1^{er} juin, à 9 heures 1/4 précises.
Réunion à la maison mortuaire, 2, rue Jean-Caviole.

AVIS DE DÉCÈS

Madame et Monsieur VIDAILLAC Henri, Bourrelier et leur fille ; Monsieur VIDAILLAC Jean et ses enfants à Vaylats ; Monsieur VIDAILLAC Paul et ses enfants à Vaylats ; Madame et Monsieur VIDAILLAC Camille, Greffier et leur fille à Lalbenque ; Madame et Monsieur VIDAILLAC Jean, Carrossier et ses enfants ; Madame et Monsieur VIDAILLAC Justin, Cordonnier et leur fils ; Madame et Monsieur CRAYSSAC à Lalmogère et leurs enfants ; Les familles VEURE TULLET, à Saint-Georges, CAVELLE, à Flaynac et leurs enfants, BOUSSOU, SÉGOL, CURE, ICHES, ORLIAC, MAZELIE ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Monsieur Jean VIDAILLAC
Bourrelier
décédé à l'âge de 74 ans, et vous prie d'assister à ses obsèques qui auront lieu le vendredi 1^{er} juin, à 7 heures 1/2, en l'Eglise Cathédrale.
Réunion Maison mortuaire, 115, boulevard Gambetta.

AUTOBUS DÉPARTEMENTAUX

A partir du 1^{er} Juin 1928, un service d'autobus journalier fonctionnera entre Labastide-Murat et la gare de St-Clair, par Vaillac, Pont-de-Rhodes et St-Germain.
Départ de Labastide : 7 h. 30. Arrivée à St-Clair (gare) : 9 h. 10. Départ de St-Clair (g.) : 18 h. 50. Arrivée à Labastide-Murat : 20 h. 40.
Ce service sera prolongé jusqu'à Gourdon, les jours de foire et marché à Gourdon.

N'OUBLIEZ PAS

que LES FORCES ELECTRIQUES DU LOT, « FORCE ET LUMIERE DU QUERCY », ont ouvert un magasin de vente à LUZIGNON où vous trouverez tous les appareils et moteurs électriques que vous pourrez désirer, les mieux sélectionnés et aux prix les plus avantageux : « LAMPES CECO », « MOTEURS », « APPAREILS DE MENAGE, LUSTRE-RIE, T. S. F., etc... »

MÉTAYER OU FERMIER
demandé pour propriété 27 hectares
situé à Albas (Lot)
Ecrire à M. BOUZAGUET, 21, rue de Paris, AUTUN (S.-et-L.).

A VENDRE
1^o VILLA ET PAVILLON
situés à Cabazat, près le pont Valentré
2^o QUADRILLETTE PEUGEOT
Bon état
S'adresser à Mme COUDERC, 2, rue des Cadourques, CAHORS.

ON DEMANDE REPRESENTANTS
sérieux et débrouillards
Très sérieuse situation de 400 à 500 fr. par sem.
Voir BAZ, 34, rue d'Amour à AGEN

Feuilleton du « Journal du Lot » 11

LE LOUP-GAROU

PAR
Alfred MACHARD

CHAPITRE V

DANS LA NUIT D'UN CERCUEIL...

Maintenant il se débat en vain sous la toile pesante qui paralyse ses bras dans la cassure de ses plis cartonnés et dont les coins se nouent, sottement, autour de ses jambes surnuméraires. Tant mieux ! Vincent pourra enfin sans être reconnu, ni même vu, Et Bouhou ?
L'homme traqué s'est penché. Il a saisi l'enfant, l'a dressé haut devant lui. Ah ! ces joues violacées, ces lèvres grossies, tuméfiées, presque noires, ces yeux révulsés !
— Mon p'tit gas !... mon p'tit gas !...
Il le serre contre lui, puis le secoue, veut le ranimer. Il n'y parvient point. Il se désespère et supplie :
— Ouvrez tes mirettes, quoi, mon p'tit gasse !... Ah ! non... pas ça... pas ça... non !...
Il divague. Il montre un visage de folie... Et voici que la trompette du raccommodeur de porcelaine éclate, là-bas... Elle lance à travers le tun-

nel ses notes aiguës, ainsi qu'un invisible bras d'ondes qui viendrait saisir aux oreilles l'homme accablé. Elle glapit, cette trompette, un air de chasse populaire ! De basse !... c'est bien cela... Les cors au fond des haliers sonnent aussi l'implacable poursuite, puis l'hallali, puis la curée ; « Taïant !... Taïant !... »
Sauve-toi, Vincent !... Il en est temps encore !... Sauve-toi !
Mais Bouhou est mort !
Qu'importe désormais à l'ancien forçat évadé d'être repris !... Bouhou est mort !... Ils peuvent venir, ceux de la Sûreté !
— Mon Bouhou !
Il va poser ses lèvres, éperdu, sur le front de l'enfant, pour un suprême baiser.
Hein !... qu'a-t-il vu ?... Les paupières de Bouhou ont frémi !... Voyons, n'est-il point la dupe d'une apparence ? Non. On dirait aussi que ses narines s'écartent, que sa bouche s'ouvre encore davantage et que les boursoufflures de ses traits se fondent, s'amenuisent peu à peu...
Il vit !...
La trompette se rapproche, très vite. Bientôt elle entrera sous le tunnel. Ils doivent être plusieurs à le poursuivre. Il entend des voix nombreuses, des cris multipliés, des appels...
Bouhou est vivant !... Alors il faut fuir !
Vincent a sauté de la voiture, bousculé le pauvre Amédée toujours cap-

tif de la lourde bâche. Il s'élançait, les forces revenues. Il emporte son fils serré contre sa poitrine. Il court... et rit, nerveusement, rit en hoquetant, comme on sanglote, car à l'effroi d'être poursuivi, se mêle l'ardente allégresse de sentir dans ses bras s'animer le corps jusqu'alors inerte de l'enfant.
Il court !... Le voici hors de la pénombre, dans la lumière. Comme il fait tiède ! Il y a des chants d'oiseaux dans l'air. C'est une fin très douce d'après-midi. Le soleil, un peu las, s'alourdit sur l'horizon et peint en rose les façades blanches des maisons. Devant lui, une courte route plantée de marronniers conduit au Bois de Vincennes. Le Bois !... On peut s'y cacher aisément, il y a là, tout près, des arbres, des fourrés, des herbes hautes...
Un sifflement bref, aigu, monte droit et troue l'atmosphère quiète, au-dessus de la tête de l'homme pourchassé, un instant immobile, hésitant...
Là-haut, sur le remblai, un train ralentit sa marche et grince de tous ses freins lentement bloqués. Le disque est fermé à l'entrée de la gare. Le train stoppe. La brise du soir rabat alors sur le sol une odeur rance de graisse chaude.
Vincent gravit le talus.
L'herbe est grasse. Ses pieds glissent parfois. Il tombe sur les genoux et s'écorche la chair aux rugosités des machefers ou des cailloux. Il ne peut

se servir de ses mains. Il porte Bouhou.
Le voici sur la ligne du chemin de fer.
Le disque claque, au loin, en se rabattant, et jette au ciel une hirondelle qui s'écarte perchée dessus. Des fils de fer grincent sur des petites roues rouillées au fond de guérites minuscules qui jalonnent la voie ferrée. Le train repart...
Heureusement placé à contre-voie, Vincent n'est point aperçu du chef de train qui, de l'autre côté, debout sur un marchepied, surveille le jeu des signaux. Le convoi accélère sa marche. Vincent a posé son fils sur sa hanche droite et il l'y maintient, comme un fardeau, d'un bras solide. De sa main libre, il accroche au passage, pour se hisser, la rampe d'un de ces escaliers conduisant à flanc de wagon, à ces compartiments haut perchés qui, sous le nom d'« impériaux », sont le pittoresque apogée des lents trains de banlieue. Il en gravit les marches, hâtivement ; entre, penché, sous la toiture basse et prend place, au fond du couloir, dans le dernier box. Personne dans ce compartiment !
Avec douceur, Vincent étend Bouhou sur la banquette de bois. Le visage de l'enfant est devenu très pâle. Il a fermé ses yeux et l'on voit palper les ailes de son nez. Ce n'était qu'une syncope. Bouhou revient à la vie.
...En bas, le raccommodeur de porcelaines avec des gestes impérieux

ralle des hommes autour de lui.
Tiens, voici le cuisinier ! Il n'a pas remis sa veste. Vincent le reconnaît aux bras bleus de sa chemise. Le raccommodeur dresse sa main vers le Bois. Trois hommes s'élançant, coudes au corps. Puis il désigne de même, avec l'autorité d'un chef, la route à droite et à gauche. Des liemiers s'éparpillent dans ces deux directions. La voie fait un coude et s'encaisse entre deux talus, bornant soudain la vision de Vincent. Hélas ! il a le temps d'apercevoir — cela est rapide comme un clignement de paupières — l'étrange cuisinier qui, brusquement en arrêt, désigne à son compagnon, le long du remblai, les traces du fuyard, toutes fraîches encore dans l'herbe foulée.
C'en est fait. Avant peu, l'alarme jetée dans le téléphone s'éclancera plus vite que le train dans toutes les gares !
Voyons, il ne faut point perdre la tête !... Dans combien de temps le réseau sera-t-il prévenu ? Mentalement, Vincent calcule... Les policiers, d'abord, vont se diriger vers la gare. Comme ils doivent revenir sur leurs pas, traverser de nouveau le tunnel et suivre des rues sinueuses, ils ne pourront guère l'atteindre, même en courant, avant une dizaine de minutes. S'ils montent sur la voie ferrée ils n'y gagneront que peu de temps. Les pieds mal assurés chavirent dans les gros cailloux du ballast. Puis il leur faudra mettre au courant de la bat-

tue le chef de gare, demander la communication téléphonique avec Fontenay d'abord, soit quelques minutes d'attente. Or, dans un quart d'heure, le train aura dépassé Vincennes, atteint sans doute Saint-Mandé. Ce n'est guère avant une vingtaine de minutes qu'ils pourront avertir Reuilly et La Bastille. Donc, jusque-là, il a le temps de prendre une décision. Une idée ! Prudemment, pour éviter la surveillance et parce qu'il voyage sans billets, il descendra de wagon avant d'arriver à Bel-Air à l'endroit où la ligne pénètre dans Paris par une brèche ouverte dans les fortifications. La locomotive, là, ralentit de beaucoup sa marche, à cent mètres environ de la gare.
Le train vient de quitter Nogent, après un arrêt d'une minute à peine. Longue comme un siècle, cette minute ! Heureusement, personne n'est monté dans le compartiment où Vincent, devant son fils, s'est agenouillé. Il a passé un bras sous la tête du petit pour lui faire un oreiller. Il le berce :

(A suivre)

LA PHOSPHODE GARNAL
Médication iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de Foie de Morue
Prix du Flacon : 1^{fr} 40
UN SEUL MODELE DE FLACON
GRANDEUR UNIQUE
En vente dans toutes les pharmacies

L'aide nécessaire

Les Pilules Pink offrent incontestablement de précieuses ressources aux enfants pendant la croissance et la formation. Ce qui est, en effet, à redouter lorsque l'organisme est en plein développement, c'est l'anémie, c'est-à-dire le manque de sang ou l'amaigrissement de sa richesse en éléments nutritifs. Et quand le sang n'est plus assez riche, plus assez vigoureux, le développement de l'enfant est compromis ou, pour le moins, ralenti. Avec les Pilules Pink, ce danger n'est pas à craindre, car sous l'influence de ce remède dont les vertus thérapeutiques ont, depuis longtemps, fait leurs preuves, le sang récupère promptement ses qualités nutritives. De même, les



M. M. CHAUMONT FILS

forces nerveuses sont reconstituées et toutes les fonctions de l'organisme sont énergiquement stimulées.

Mme Chaumont demeurant à Fresnoy-en-Rassigny (Haute-Marne), se félicite grandement d'avoir fait prendre des Pilules Pink à ses deux fils. Voici ce qu'elle écrit :

« Je suis heureuse de vous annoncer que mes deux fils se sont très bien trouvés de la cure de Pilules Pink que je leur ai fait faire. Ils sont maintenant tous deux en excellente santé. »

Il est reconnu que les Pilules Pink sont un des remèdes les plus actifs contre l'anémie, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge, les maux d'estomac, maux de tête, épuisements nerveux, convalescence.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : P. P. Barret, 23, rue Ballu, Paris, 6^e r. la boîte, 33 fr. 50 les 6 boîtes, plus 0 fr. 75 de timbre-taxe par boîte.

FOURRURES ROBES - MANTEAUX

Réparation Transformation de Fourrures

ACHAT DE SAUVAGINE Fouine - Putois - Renard

Mme BARDY 14, rue Maréchal Foch CAHORS

POUR SE MARIER selon ses goûts sans commission demandez N° de « l'Union des Familles » envoyé discrètement contre 1 Fr. à Mme SOULIER, 34, rue des Grands-Champs, Paris. Nombreuses attestations.

VENTE MOBILIÈRE Aux enchères publiques

Le public est informé qu'il sera procédé le Samedi 2 Juin 1928 à 13 heures 30, à CAHORS, Place des Mobiles,

A la vente aux enchères publiques d'un petit mobilier comprenant notamment : une grande armoire lingère, deux lits bois garnis paillasses, un matelas, une couette, traversins, petite armoire, buffets, chaises, table de cuisine, draps de lit, commode et divers petits objets.

Vente au comptant et 12 0/0 en sus pour frais. J. FABRE.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

Bibliographie

Jeunes époux, pères de familles nombreuses

Vous ne connaissez pas, ou vous ne connaissez jamais entièrement l'étendue des droits que vous tenez des lois en vigueur.

Primes de natalité (variables d'un département à l'autre) allocation nationale de 360 fr. par enfant (droit et non faveur), réductions de voyages (sur terre et sur mer), successions, service militaire, bourses, prix Cognac-Jay, etc.

En un mot, vous avez besoin d'être renseignés, et ce n'est ni sur les pouvoirs publics ni sur les employés des administrations que vous pouvez compter pour cela.

Complex donc sur vous-mêmes, et achetez immédiatement : Le petit Code des Familles Nombreuses qui vous fera gagner du temps et de l'argent.

Franco contre 2 fr. 50 en timbres ; Journal « La Femme et l'Enfant », 29, rue de Tournon, Paris, 6^e.

La dixième édition est mise en vente. Plus de 25.000 exemplaires ont été vendus à ce jour.

CHEMIN DE FER de PARIS à ORLÉANS

VENTE DE CARTES POSTALES Reproduction d'affiches illustrées

La Compagnie d'Orléans croit devoir rappeler au Public qu'elle met en vente deux séries de cartes postales reproduisant certaines de ses affiches illustrées qui ont obtenu tant de succès.

Ces séries comprennent : La 1^{re}, de grands Châteaux comme certains de la Vallée de la Loire et de beaux et curieux monuments religieux desservis par le Réseau d'Orléans.

La 2^e, des Sites de mer ou de montagne, Stations thermales, vieilles bourgades, etc. auxquels on accède par le même Réseau.

On trouve ces cartes dans ses principales gares et bureaux de ville au

prix de 2 francs la pochette de 10 sujets chacune.

Ces pochettes sont également adressées franco contre l'envoi de la somme de 2 fr. 25 (Etranger : 2 fr. 60) par série, au Bureau de la Publicité de la Compagnie d'Orléans, 1, Place Valhubert, à Paris (XIII^e).

PRINTEMPS 1928

Comment se rendre au Maroc

En utilisant le Réseau d'Orléans, on peut se rendre au Maroc par divers itinéraires, savoir :

1^o Par Bordeaux-Casablanca. — Départ de Bordeaux trois fois par mois, l'hiver, une fois par semaine l'été. Traversée en 3 jours.

2^o Par Gibraltar-Casablanca. — Relations rapides entre Paris et Gibraltar. Service hebdomadaire de Gibraltar à Casablanca, 15 h. de mer environ.

3^o Par Algésiras-Tanger. — Sud-Express entre Paris et Madrid. Entre Madrid et Algésiras, train rapide quotidien (service tri-hebdomadaire de

luxé). Traversée quotidienne Algésiras-Tanger en trois heures. De Tanger à Casablanca par Rabat, train avec voitures Pullman et service automobile quotidiens.

4^o Par Toulouse-Casablanca (par avion). — Trains rapides et express jusqu'à Toulouse ; voie aérienne de Toulouse à Casablanca.

5^o Par Port-Vendres-Oran-Oudjda. — Trains rapides et express jusqu'à Port-Vendres par Limoges-Toulouse ; service hebdomadaire par paquebot rapide entre Port-Vendres et Oran, 28 h. de mer. Entre Oran et Oudjda, Taza, Fez, Meknès, Rabat, Casablanca et Marrakech, trains express quotidiens ou services rapides d'automobiles.

Pour tous renseignements, notamment sur la délivrance des billets directs et l'enregistrement direct des bagages, s'adresser :

A Paris : A l'Agence spéciale de la Cie d'Orléans, 16, boulevard des Capucines ; aux bureaux de renseignements de la Gare du Quai d'Orsay et 126, boulevard Raspail.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :

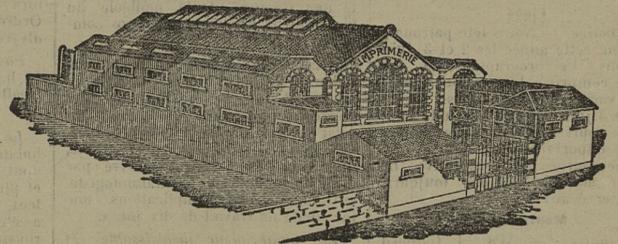
1, Rue des Capucins

ANNEXE :

1, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS



Maitresses de Maison!

LISEZ la

Mode Pratique

qui concilie

ELEGANCE - FANTAISIE JOLIS RAFFINEMENTS avec l'économie qu'impose la vie chère.

Un An, 52 numéros : 35 fr. Le Numéro : 0 fr. 75.



SERVICE D'ÉTÉ 1928

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	EXP.	OMNIB.
PARIS (Orsay) dép.	22 5	10 19	17 14	—	19 50	21 14	—	—
PARIS (Aust.) dép.	22 23	10 31	17 25	—	20 22	21 26	—	—
LIMOGES (arrivée) départ.	5 42	16 35	23 4	—	2 16	3 27	—	—
BRIVE (arrivée) départ.	7 15	11 55	18 25	—	0 51	4 10	5 17	—
Gignac-Cressensac.	7 38	12 32	16 19	18 32	18 50	0 57	—	—
SOUILAC.	8 16	13 7	16 57	—	19 58	—	—	—
CAZOULES.	8 42	13 50	17 24	19 14	20 38	—	6 6	—
La Chap.-d-Mareuil	8 56	14 4	17 38	—	—	—	—	—
Lamothe-Fénelon.	9 6	14 17	17 49	—	21 13	—	—	—
Nozac.	9 16	14 24	18 1	—	—	—	—	—
GOURDON.	9 31	14 40	18 24	19 41	21 46	—	5 25	—
Saint-Clair.	9 40	14 49	18 34	—	—	—	—	—
Dégagnac.	9 51	15 18	18 46	—	—	—	—	—
Thédirac-Peyrilles.	10 2	15 11	18 59	—	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus.	10 13	15 22	19 13	—	—	—	—	—
Espère.	10 22	15 31	19 24	—	—	—	—	—
Pradines.	10 29	15 38	—	—	—	—	—	—
CAHORS (arrivée) départ.	10 35	15 44	19 35	20 22	2 38	6 11	7 12	—
Sept-Ponts.	11 44	17 54	—	—	—	6 16	7 16	7 27
Cieurac.	12 8	18 11	—	—	—	—	—	7 38
Labenque.	12 16	18 21	—	—	—	—	—	7 54
CAUSSADE.	12 53	19 1	21 9	—	—	7 4	—	8 40
MONTAUBAN arr.	13 28	19 40	21 34	—	3 43	7 29	8 25	9 18
TOULOUSE.. arr.	16 46	20 56	22 25	—	4 33	8 26	9 15	11 6

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB.	EXP.	OMNIB.	EXP.	EXP.	RAPIDE	RAPIDE
TOULOUSE... d.	4 50	8 47	10 26	13 40	19 55	20 23	—
MONTAUBAN. d.	6 14	10	11 14	16 2	20 43	21 11	—
CAUSSADE.	6 55	10 41	—	16 41	—	21 36	—
Labenque.	7 32	11 23	—	17 19	—	—	—
Cieurac.	7 40	11 32	—	17 27	—	—	—
Sept-Ponts.	7 51	11 44	—	17 38	—	—	—
CAHORS... arr. départ.	7 59	11 52	12 13	17 46	21 47	22 18	—
Pradines.	8 24	12 49	—	18 2	—	—	0 55
Espère.	8 32	12 58	—	18 10	—	—	0 59
Saint-Denis-Catus.	8 46	13 13	—	18 23	—	—	—
Thédirac-Peyril.	8 59	13 27	—	18 36	—	—	—
Dégagnac.	9 10	13 36	—	18 45	—	—	—
Saint-Clair.	9 19	13 45	—	18 54	—	—	—
GOURDON (1).	9 37	14 3	13	19 9	—	23 7	—
Nozac.	9 45	14 12	—	19 17	—	—	—
Lamothe-Fénel.	9 55	14 21	—	19 26	—	—	—
La Chap.-de-Mar.	10 2	14 29	—	19 33	—	—	—
CAZOULES.	10 8	14 35	—	19 39	—	—	—
SOUILAC.	10 25	14 50	13 25	19 51	—	23 33	—
Gignac-Cressens.	10 52	15 20	—	20 21	—	—	—
BRIVE... a. d.	11 20	15 50	14 2	20 49	23 34	0 12	2 37
PARIS... (A.) arr.	—	—	14 8	—	23 43	0 22	2 44
PARIS... (O.) arr.	—	—	22 3	—	8 42	9 4	10 4
—	—	—	22 15	—	8 54	9 17	10 15

De Cahors à Libos

CAHORS.....	6 22	15 6	18 35	—
Pradines.....	6 29	15 14	18 43	—
Mercuès.....	6 38	15 24	18 52	—
Douelle (Arrêt).....	6 42	15 28	18 56	—
Parnac.....	6 49	15 38	19 5	—
Luzech.....	6 55	15 45	19 13	—
Castelfranc.....	7 7	15 59	19 25	—
Prayssac (Arrêt).....	7 11	16 4	19 29	—
Puy-l'Évêque.....	7 20	16 13	19 38	—
Duravel.....	7 27	16 21	19 46	—
Soturac-Touzac.....	7 35	16 29	19 54	—
Fumel.....	7 46	16 42	20 6	21 11
LIBOS.....	7 51	16 48	20 11	21 17

De Libos à Cahors

LIBOS... dép.....	9 22	14 28	18 14	20 45
Fumel.....	9 29	14 35	18 22	20 51
Soturac-Touzac.....	9 40	14 46	18 33	—
Duravel.....	9 47	14 53	18 40	—
Prayssac (Arrêt).....	9 55	15 18	18 47	—
Castelfranc.....	10 4	15 9	18 56	—
Luzech.....	10 9	15 15	19 1	—
Parnac.....	10 20	15 27	19 14	—
Douelle (Arrêt).....	10 29	15 37	19 23	—
Mercuès.....	10 34	15 42	19 28	—
Pradines.....	10 40	15 48	19 34	—
CAHORS.....	10 48	15 56	19 42	—
—	10 55	16 3	19 49	—

De Cahors à Capdenac

CAHORS.....	8 5	—	16 14	18 30
Cabessut.....	8 14	—	16 25	18 41
Arcambal.....	8 23	—	16 34	18 54
Vers.....	8 31	—	16 42	19 5
Saint-Géry.....	8 38	—	16 47	19 14
Conduché.....	8 49	—	16 58	19 33
Saint-Cirq-la-Popie.....	8 55	—	17 4	19 41
St-Martin-Labouval.....	9 2	—	17 12	19 57
Calvignac.....	9 8	—	17 19	20 6
Cajarc.....	9 21	—	17 32	20 21
Montbrun.....	9 30	—	17 42	20 34
Toirac.....	9 38	—	17 51	20 46
Lamadeleine.....	9 49	—	18 3	21 1
CAPDENAC.....	10	—	18 15	21 15

De Capdenac à Cahors

CAPDENAC.....	7 10	11 56	18 55	—
Lamadeleine.....	7 22	12 12	19 7	—
Toirac.....	7 33	12 26	19 18	—
Montbrun.....	7 41	12 37	19 26	—
Cajarc.....	7 52	12 55	19 39	—
Calvignac.....	8 2	13 8	19 49	—
St-Martin-Labouval.....	8 9	13 17	19 58	—
Saint-Cirq-la-Popie.....	8 17	13 27	20 6	—
Conduché.....	8 23	13 36	20 13	—
Saint-Géry.....	8 32	13 58	20 26	—
Vers.....	8 47	14 5	20 32	—
Arcambal.....	8 50	14 16	20 40	—
Cabessut.....	9	14 31	20 51	—
CAHORS.....	9 8	14 40	20 59	—

St-Denis-près-Martel et Aurillac

St-Denis-près-Martel.	5 23	—	14 25	17 15
Vayrac.....	5 32	—	14 33	17 25
Bétaille (arrêt).....	5 37	—	14 38	17 28
Puybrun.....	5 46	—	14	